

complément au *Livre de raison des Séjournet*

par  
Eric de Séjournet de Rameignies

---

## Marie-Anne de la Catoire @ 1745

ascendance (suite) : degrés 6 et passim

**Ligne ascendante** : de Roisin – de Rets-Brisuila de Chanclos – de Thiennes – du Bost-Moulin – del Fosse – de Gomiécourt – le Ratz – Stassin – de Gand-Vilain – Errembault – van der Gracht – de Leon – de Cuellar – de Tassis – de Steincalenfels – du Bosch

1 – Marie-Anne de la Catoire x Louis-Philippe **Séjournet**

## DEGRÉ 1

2 – Jean-François de la Catoire de Blaton

3 – Anne Hoyois

## DEGRÉ 2

4 – Henry-Florent de la Catoire d’Audemez

5 – Marie-Josèphe du Pont

6 – Féry **Hoyois**

7 – Catherine **Senacq**

## DEGRÉ 3

8 – Maximilien de la Catoire

9 – Magdeleine-Florence de la Biche

10 – Pierre **du Pont**

11 – Anne **Bauduin**

12 – (Hoyois)

14 – (Senacq)

## DEGRÉ 4

16 – Gille **de la Catoire**

17 – Catherine **Franeau**

18 – Michel **de la Biche**

19 – Anne **de la Biche**

20- (du Pont)

22 – (Baudouin)

24 – (Hoyois)

28 – (Senacq)

## DEGRÉ 5

32 – George **de la Catoire**

33 – Louyse **Resteau**

34 – Hermes **Franeau**

35 – Catherine **Joye**

36 – Philippe **de la Biche**

37 – Anne **Heyster**

38 – Nicolas **de la Biche**

39 – Catherine **de Cambry**

## DEGRÉ 6

64 – Baudouin **de la Catoire**, bp 20 mai 1512 (ss. Hacquinet, fils de Jehan Buisset, cousin maternel, Hacquinet Moreau, fils de Grégoire, cousin paternel, et Ysabeau de le Catoire, tante paternelle, épouse de Nicolas le Roy, de Soignies), †de mort violente, lors d'une embuscade pour le dévaliser le 13 août 1564 (un dimanche matin, entre une et deux heures). Son fils George (= 32) raconte :

*« Comme le mercredy 9e du dit aoust et an 1564, suyvant advertence à moy George de le Catoire, filz desdits conjoingz, faicte de l'emport se debvoir faire par les srs de Leuze et de Frasne lez Buizenal d'un chesne en différence suz le chemin que on dist des Kaisnaux, srie de Hergies audit Frasne, tenant lors ma résidence en la ville d'Ath, chez Piere Bouseau, mon parent, greffyer d'icelle chastellenie, le servant de clercq, je me transportay à Mons vers mon père, l'advertissant dudit emport à faire, pour sur ce soy adviser; que ainsi estant adverty, fut d'advys soy transporter sur sadite srie et faire debvoir abatre et emporter ledit chesne en question, avant lesdits srs, adfin d'entrer en possession. A ceste effect, le vendredy enssuivant, 11e dudit mois et du matin, subitte les portes de la ville ouvertes, départyesme dudit Mons de pied, accompaigniet seulement de nous deux. Or advint que, passant notre chemin à Nimy, chez l'hostellerie portant pour enseigne la Corne du Cherf, percheume ung quidam, ayant illecq logiet la nuicte, lequel sortoit d'icelui, cheminant devant nous. Et ung peu plus oultre, arrivasmes ensemble, devisans familièrement après nous avoir salwez, disant par luy qu'il prétendoit aller à Jurbize, pour laisnes à luy assignées et en acheter, dont il usoit enson pays de France, duquel se renommoit, avecq aulres propolz familiers. Ainsi achevant nostredit chemin et jusques à my voye du bois, sans nule promotion quelconque, luy estant muny d'un bourdon en longueur de xi à xii piedz, et au boult de chascun lez ferret d'un pied loing, vint d'iceluy nous darder et surprendre, n'estant suz nostre garde, en cuydant illecq nous oultragier et murdire malheureusement, et sans jamais par luy ne proférer propolz. Ce percepvant, nous estans seulement chascun garny d'une glaive, et d'aultant qu'il compétoit la vie, nonobstant que stions assez attainct et bleschiez, sicome, mon père d'un colp en l'aine et en la main, je me meth tellement à deffendre et assez longe espace de temps, jusques à le débastonner et par luy constraint prendre la fuyte, le gagnant au pied, èsdis bois, vers Ghelin. De manière que son entreprinse fut nulle par la bonté divine estant en nostre ayde.*

*Le statuz dudit personaige, malheureux murdrier, estoit moyen homme, assez blond, avecq bien peu de barbe, eagiet environ de xxviii à xxx ans, ayant chappeau d'estrain et accoustret d'un pourpoint et chauches de blanches thoille tant seulement, à la mode de Franche.*

*Après estre encquis aux gens de ladite hostellerie, leur dounant à congnoistre dudit personnaige, disoient iceluy avoir illecq logiet la meisme nuicte, déleissant au départir son manteau pour son escot, jusques au rethour, sans jamais depuis estre veu, ains, sondit manteau illecq demoret.*

*Tost enssuivant ledit envahissement fait, et après avoir cheminet encoire plus oultre, jusques une taverne que l'on dist le Vivier Rolland, en cuydant achever nostre dit chemin, ne nous sentans tellement estre bleschiez, fusmes constrains rethourner à son logis, audit Mons, sur une charette, pour la débilité des colps dont estions affligez.*

*Que ainsy estant rethournez à sondit logis, tierch jour suyant 13e dudit aoust 1564, par un dimenche, du matin entre une à 2 heulres, nonobstant toutes médecines, termina mon père de vie par trespas ; que Dieu voeille avoir son ame et donner repolz éternel ; et moy réduct en santé corporelle, après avoir tenu chambre l'espace de trois sepmaines, au moyen des adsistens et médecins.*

*Partant comme éprouvet et pour mémoire, j'en respond affirmativement, remerciant la bonté infinie de m'avoir ainsy préservet de mort.*

*Sy fut mondit feu père, le meisme jour de son dit trespas, entre 10 et 11 heulres, ensépulturet en la chapelle que l'on dist du Chart, chimentière de l'église Sainte-Waudru, du matin. A ceste effect et pour mémoire, audevant sadite sépulture est mis ung épitaphe, où que endesoubz est escript le jour et an de sondit trespas, ensemble de ma feue mère, que Dieu absoilvet.*

*Soit memoire que, ayant par mon feu père, une demye heulre auparavant sondit trespas, en son bons sens et entendement, deviset et passet pardevant hommes de fiezf de la comté de Haynnau et court de Mons son testament et ordonnance de volonté dernière, eslizant Guillaume de Vergnies, Claude le Clercq et me Jehan Hoston, mes beaufrères, pour ses testamenteurs et exécuteurs d'iceluy sondit testament, avecq moy comme clercq. Et combien que je fuist dénommet clercq d'iceluy testament, sy esse que je n'ay heuz nulz maniemet quelconques, d'aultant que estoye encoire en minorité et inhabil. Ains, ledit Vergnies avoit et a le tout exercet, regardant le fonctionnement (?) de la recepte dudit testament ».*

Cet acte a été conservé. Il ne concerne que la fortune mobilière du mourant. Bien des passages de ce testament sont évocateurs. Bauduin y distribue entre ses enfants, notamment : une *baghe d'or où il y a trois rubis et trois perles y appendantes* », une *baghe avecq une esmerode et cincq à syx perles, aussy le fillet d'or, un cappeau de perles, syx ghobeletz d'argent aiantz les pieds doretz, sa chesne d'or, un livre oratoire à couvercle de velour noir aiant cloantes d'argent doret, trois pièces de tapisserie, sur l'une desquelles y a un pan figuret, six coussins de tapisserie à*

*grandes fleurs de rozes, deux say de velour, l'une tasnet, l'autre noire, sa bonne robe fourrée de marthes, un manteau de faille de noefz à dyx alnes ou environ, ...*

Il fut bourgeois de Mons, seigneur foncier en Maffles, par l'avis de ses parents, seigneur d'Hergies (par succession de son frère George et relief du 22 octobre 1557), seigneur de Landas (par le trépas de son frère George et le relief du 6 août 1558), en Beloeil et en Mons, homme de fief de Hainaut, x 10 juillet (29 juillet) 1533

65 – Anne **Vinchant**, °ca 1515, †8 janvier 1555, inh. au cimetière de Sainte-Waudru, en la chapelle de Sainte-Marguerite du Sart. Les époux firent dresser leur avis de partage le 5 janvier 1555, trois jours avant le décès d'Anne Vinchant.

Elle eut quatorze enfants, tous, sauf le onzième, baptisés à Saint-Germain : Jenne, x Guillamme de Vergnies (bourgeois de Mons, receveur des assennes et de la Grande-Aumône), Barbe x Glaude le Clercq (bourgeois de Mons), Franchoise, Catherine, Marie x maître Jehan Hoston, Waudrud x Jehan Gaultier (clerc, bourgeois de Mons, homme de fief du Hainaut), Bauduin, Jehan, George (= 32), Franchois (qui entra à l'abbaye de Bonne-Espérance, de l'Ordre de Prémontré), un fils, Gille (bourgeois de Mons, seigneur du Bois-Ghobert) x Catherine de Trahégnies xx Marie d'Offignies, Anne x Cornille du Maret (bourgeois de Mons, homme de fief du Hainaut), Margherite.

66 – Gilles **Resteau**, seigneur en Ellignies et le Croix, bourgeois de Valenciennes, qualifié d'écuyer

67 – Antoinette **de Warigny**

68 – Claude **Franeau**, †Mons 19 mai 1574 inh. en l'église de Sainte-Waudru, écuyer, licencié ès lois, seigneur de Gaillart, de Bourg-à-Pont, sises à Anseroeul, échevin de Mons en 1531, second clerc de la ville de Mons en 1533 lors du décès de son père Jehan, premier clerc ou greffier du chef-lieu de la ville de Mons en 1557, succédant à son beau-frère Jehan Descamps, conseiller pensionnaire de la ville de Mons en 1560, x Cm Mons 25 janvier 1529

69 16453 – Jeanne **Fourneau**, dite de Bagenrieux, †7 novembre 1580 inh. à côté de son mari, dame de Caumont. Armes : *d'azur semé de billettes d'or, au chevron du même brochant*

70 – Jean (ou Joachim) **Joye**, °1482. Après la mort de Marie le Boulanghier, dame d'Odomez, épouse de Louis de Lannoy (s.p.), Jean Joye et Nicolas Bricquenaix (bourgeois de Bruges), ses deux cousins issus de germain, revendiquèrent tous deux la propriété du fief qui fut attribué en

vertu d'une sentence du 19 mai 1544 de Jean le Boucq, seigneur de le Val et bailli de la terre de Fresnes à Jean Joye, bourgeois de Mons. Cette sentence précisait qu'Odomez était alors un fief lige, tenue des château, terres, justice et seigneurie de Fresnes, comprenant une tour, maison, granges, étables, etc. et un rivage sur la rivière d'Escault où les laines, chênes et autres denrées doivent redevances au seigneur d'Audolmez, aussi le droit de l'arrivage des nefs et batteaux

71 – Philippotte **de la Barre**, †1608

72 – Jehan **de la Biche**, écuyer, seigneur de Cerfontaine, fils de Jehan (= 76)

73 – Sybrechts **van der Mey**, dite Sigisberte de Vermy, †veuve 10 juillet 16.. après avoir, dès le 2 septembre 1555 passé avis conjonctif avec son mari. Sa mère pourrait être une Cambry. Armes : *d'argent à trois pals de sable*

74 – Jehan **de Heyster**, écuyer, gouverneur de Beaumont, ville et comté, conseiller ordinaire de Philippe de Croy, duc d'Arschot

75 – Gillette **Delmont**, héritière de la seigneurie laïque de Ghislenghien

76 – Jehan **La Biche**, dit de la Biche, †1557, écuyer. Il devint seigneur de Cerfontaine par achat en 1528 de Nicolas de Boussoit et en fit le relief le 13 juillet 1529. Nommé le 24 juin 1534, par l'abbé Charles de Croy, bailli de l'abbaye de Saint-Ghislain et son secrétaire particulier, il conserva ces fonctions quand son maître devint évêque de Tournai. Il usa de cette protection pour se faire arrenter à prix dérisoire le prieuré d'Allemans en Soissonnais et se faire ensuite accorder, par pneumatique avec l'abbé de Saint-Nicolas-au-Bois, le 31 décembre 1547, la seigneurie foncière, avec cense, rentes et dîmes, de Rotteleur en Tournaisis. Il conserva le bailliage de Saint-Ghislain jusqu'au 25 septembre 1557

77 – Isabeau **van Appelteren**, †> son mari. Le tuteur de ses enfants, Pierre Cottrel, licencié ès droits, rendit ses comptes le 7 août 1559. Armes : *d'or au sautoir échiqueté d'argent et de gueules*

78 – Gabriel **de Cambry**, †décapité à Vilvoorde comme hérétique le 29 décembre 1568. Il fut seigneur du Bus à Willems, grand prévôt de Tournai en 1559, second prévôt en 1560 et 1563, armé chevalier par l'empereur Charles-Quint en même temps que son père le 9 août 1549, x 1549

79 – Jeanne **de Sonneville**. Elle porta en dot le fief en Rolleghe dit La porte ferrée, issue d'une famille bien connue dans la Flandre et particulièrement dans les environs de Courtrai où elle avait des fiefs. Armes : *d'argent à trois macles de gueules au chef du second chargé d'un lambel d'or de 3 pendants*

## DEGRÉ 7

128 – Baudechon, puis Baudouin **de la Catoire**, °ca 1468, † depuis le 14 octobre 1532, inh. à Sainte-Elisabeth, en la chapelle du Saint-Esprit. On y lisait l'inscription suivante : *Devant cest aut gist noble home bauduin de le catoire en son tēps sr de hergies demorāt à mons qui trespasa en l'an de grace mil Ve & XXXII le XIIIe jor doctobre pryez dieu pour son ame.*

Il fut seigneur d'Hergies et en Maffles par héritage de ses parents (*un fief ample, tenu de la pairie de Chièvres, qui consistait en 4 livres 11 sols, 9 rasières d'avoine et 8 chapons de rente par an; seigneurie foncière sur les héritages des assujettis à ces rentes; terrage de douze gerbes du cent sur 6 bonniers de terre, sis audit Maffles, en la couture de Villers*). Homme de fief du Hainaut, il se fixa à Mons et acquit la bourgeoisie de cette ville. On l'y retrouve en 1516 n.s., parmi les maîtres de la maison de la Madeleine. Il n'est qualifié de noble que dans son épitaphe (xx septembre 1516 Barbe de L'Issue, qui vécut jusqu'en 1545, fille de Martin et de Jehenne Massard(e) dite de Ramerut), x 17 janvier 1497 n.s.

Il eut de Jehanne de le Court une fille naturelle, Zablet (Isabelle), °1516, qui ne vécut que six semaines.

129 – Wauldrud **de Macquefosse**, °ca 1475, † > 24 février 1515 n.s. et fut inh. en la chapelle du cimetière de Sainte-Waudru. Elle fut dame du Grousage (fief ample tenu du comté de Hainaut, sis à Asquillies, Ciplly et Noirchin : 12 bonniers et 2 1/2 journels de terre labourable; la moitié d'un terrage sur des héritages à Asquillies et à Ciplly – en partage avec le seigneur de Ciplly; cens et rentes d'argent d'avoine et de chapons; droits de serfs, bâtards et aubains et toute justice) – dame de Landas (à Mainvault, fief ample de Hainaut : maison, motte, grange, étables, cour et fournil entourés de fossés, sur environ 5 journels. Il en dépendait 27 bonniers et 1 journal de mainfermes. Cens et rentes d'argent, d'avoine et de chapons et toute justice sur les héritages assujettis aux rentes); dame des Boughées (fief ample tenu du seigneur de Beloeil : 2 rasières



d'avoine, 2 chapons et 9 (ou 11) sols ts de rentes seigneuriales par an, sur plusieurs héritages à Beloeil; seigneurie foncière et droit de service sur ces héritages); et dame en Mons.

Le 25 novembre 1514, par devant les hommes de fief du Hainaut, les époux firent leur avis de parents. Elle eut neuf enfants : Isabeau (religieuse au couvent des Chanoinesses de Saint-Augustin, dit de Nazareth, à Ath), Quintine, George (maître ès arts, seigneur d'Hergies, échevin de Mons) x Jehanne Resteau, Roland, Jehan (seigneur de Grousage et en Mons) x Jehanne de Froidmont, Anne, Franchois, Marie, Bauduin (= 64).

130 – Godefroid **Vinchant**, seigneur d'Offrebaix et de Petit-Cambrai

131 – Jehanne **Musteau**, dame de Beaumeteau, de la Haye et de Milford

136 – Jehan **Franeau**, †Mons 6 mars 1532, échevin de Mons en 1514, premier clerc ou greffier de la ville de Mons en 1516, en remplacement de Jehan de le Fosse, décédé, x < août 1497

137 – Jeanne **du Crocq** (du Crocué, du Crocquet), †1522, dont sept enfants

138 – Georges **Fourneau**, seigneur de Bagenrieux et de Caumont, fils de Jean, seigneur de Bagenrieux, et de Jeanne Lefort

139 – Jeanne **le Sage** (ou le Sayge)

144 = 76 (Jehan de la Biche)

145 = 77 (Isabeau van Appelteren)

152 – Jehan **de la Biche**, écuyer, demeurant à Béthune, est nommé de Clary de la Bise dans son contrat post-nuptial qu'il passa le 3 avril 1466 avec

153 32921 – Marie **de Cornelles**

154 – Jan **van Appelteren**

155 – Jenne **Bachelor**, dite Baeckeleere

156 – Guillaume **de Cambry**, †1570, seigneur de Velaines et du Bus, prévôt de Tournai en 1528, 1540, 1548, 1549, grand prévôt en 1555, reçut l'empereur Charles-Quint lors de son entrée solennelle dans la ville de Tournai et fut, à cette occasion, armé chevalier par l'empereur. Il assista

comme député du Tournésis à la cérémonie de l'abdication de ce prince, x 8 août 1522  
157 – Anne **de Quarumont**, fille d'Henri, et de Jeanne Barrat

158 – Jacques **de Sonneville**, bourgeois de Courtrai

159 – Catherine **van den Berghe**

## DEGRÉ 8

256 – Rollant **de la Catoire**, °ca 1433, †Ath (dans la maison dite le Moulinet emprès du moulin d'Ath) 5 août 1489, il fut seigneur d'Hergies par avis de ses parents, et échevin d'Ath de 1476 à sa mort. En 1487, il fut délégué par la ville d'Ath au baptême des nouvelles cloches dans l'église Saint-Georges, à Grammont. En février 1488 n.s., sur lettres de commandement du roi, il se rendit à Bruges, pour affaire publiques, avec le massard et trois députés de la ville de Mons. Ce voyage dura 19 jours, x Cm Mons 13 novembre 1454

257 – Marie **le Thieulier**, †Ath (dans la maison dite le Moulinet emprès du moulin d'Ath) 2 juillet 1482, héritière du Bois-Ghobert, fief à Wannebecq, tenu de La Hamaide, consistant en 5 bonniers de bois, avec des menues rentes sur plusieurs héritages audit lieu. Elle eut huit enfants : Baudechon (= 128), Janet, Henrion, Julyen, Jannette x Henry Visoul dit Bouseau (vivant à Ath), Isabelet x Nicolas le Roy (marchand, bourgeois de Soignies), Franchoise x Jacques de Lespierre (Athois), Catherine x Enguerrand le Josne (de Valenciennes). Elle était la fille de Nicaise, bourgeois de Mons, homme de fief du comté, et d'Isabeau de Rode dite de Glabecq

258 – Jehan **de Macquefosse**, seigneur de Grousage, Landas et Boughées, avocat à la Cour de Mons, (x N.N.) xx

259 – Quinte **le Bèghe** dite du Grousage

272 – Jehan **Franeau**, °Saint-Ghislain, †11 novembre 1503, seigneur de Haulbois, cité de nombreuses fois entre 1464 et 1497, receveur de l'abbaye de Saint-Ghislain, x 1455/1464

273 – Maigne **Warnier dite Piéart**, †1506. Ils furent tous deux inh. dans la nef de l'église de l'abbaye de Saint-Ghislain. (x Antoine de Wamioel). Fille d'Allart, et de Philipotte Gonthier

274 – Adam **du Crocq**, wantier à Amiens en 1487

275 – Barbe **le Moustardier**

304 – Jehan **de la Biche**, qui ne fut ni écuyer, ni chevalier, ni seigneur de Clary et de Beringauld (x probablement Jehanne Chanée ou Chanu)

312 – Jean **de Cambry**, †2 mars 1509 à l'âge de 60 ans, inh. à Saint-Quentin, membre de la noble confrérie des damoiseaux de Tournai en 1503

313 – Jeanne **Fournier**, †10 décembre 1538, à l'âge de 84 ans, inh. à côté de son mari, fille de Jean et de Marie de la Croix

318 – Josse **van den Berghe** dit d'Oude, (x Jeanne du Bus) xx

319 – Walburge **van den Heede**

## DEGRÉ 9

512 – Baudouin **de la Catoire**, †1476, écuyer, devint clerc, seigneur d'Hergies, maieur d'Ath de 1426 à 1437, échevin d'Ath de 1438 à 1443, en 1450 et de 1452 à 1476, année de son décès. Le 28 août 1466, il passe avis de père et de mère, par devant hommes de fief du Hainaut : cet acte énumère leurs biens à Frasne-lez-Buissenal (notamment le fief d'Hergies), Rebaix, Bouvignies, Wannebecq, Lessines, Papignies, Bois-de-Lessines, Pettignies (Petegem), Sarladinge, Ghoy et Ath. En 1473, il servit le dénombrement d'un fief tenu de Montroeuil-au-Bois, d'Hergies, relevant de Hacquegnies, etc.n, x > 24 septembre 1432

513 – Jehanne **le Cambier**, †1490. Elle eut : Rollant (= 256), N. (prêtre), Jehanne x Jehan Gossuin dit du Saulchoit (demeurant à Meslin-l'Evêque), Annechon x ? Jehan Fourdin, Simonette (chanoinesse régulière de Saint-Augustin au cloître de Notre-Dame-de-Nazareth, à Ath), Margheritte x Grigoire Moreau (homme de fief du Hainaut), Alison x Jehan de Ghillenghien, Catelotte.

544 – Jehan **Frasniaul** ou Frasniet, † < 1442, cité en 1423, quitta Mons pour Maubeuge le 12 février 1430, fils de Coklart (ou Estiévenart), cité en 1420-21 comme connétable des archers de Saint-Sébastien à Mons

545 – Jehanne **Callebert**, fille de Philippart, marchand détailleur de draps à Mons, qui possèda des biens à Audregnies, Masnuy-Saint-Jean et Havay

636 – Oste **van den Berghe**, prévôt de Courtrai en 1478 avec Joos van de Woestyne

637 – Jeanne **van Reveaulx** (ou Revaulx)

638 – Georges **van den Heede**, fils de Jacques, chevalier, et de Catherine de Launay

639 – Barbe **van Coye** (ou van Caloen), fille de Percheval et de N. Libart

Eric de Séjournet de Rameignies

**Sources** | [FOR1976] [SEJ14772021] > [Bibliographie](#)